



Dans ce numéro :

Naissance de
EPA'TEMPS 1

Enquête de satis-
faction EHPAD 1

AGEVAL : la qua-
lité est l'affaire de
tous 1

Améliorer la
prise en charge
optique et audi-
tive 1

La ferme à
l'EHPAD 2

Journées hygiène
des mains 3

Olympiades des
aînés 2024 4

Laïcité et fonc-
tion publique 4

Comité de rédaction :
Marie-Jeanne GERAUD
Caroline LEMAY
Didier TOCHE
Vanessa TRUBERT

Numéro 1

MAI 2024

Naissance de EPA'TEMPS



La Direction est heureuse de vous présenter ce mois-ci le premier numéro du nouveau journal interne : EPA'TEMPS, le magazine des temps forts de l'EPA La Fontouna.

Chaque mois, retrouvez dans ce mensuel l'actualité de l'établissement.

EPA'TEMPS est diffusé sur le site internet, sur AGEVAL, ainsi qu'en version papier au sein de l'établissement.

Enquête de satisfaction EHPAD

L'enquête de satisfaction auprès des résidents et familles de l'EHPAD s'est déroulée du 1er au 31 mai.

Cette année, cette enquête a été renseignée en ligne au moyen d'un lien envoyé par mail.

Une version papier était également mise à disposition des utilisateurs.

Les résultats obtenus nous permettront de valoriser les points forts et de cibler les points à améliorer dans un souci constant d'augmenter le degré de satisfaction des usagers.

Nous remercions vivement les familles et les résidents pour leur participation, ainsi que le service animation qui a accompagné ces derniers dans le remplissage du questionnaire.

Les résultats feront l'objet d'un article dans le numéro de juin.



AGEVAL : la qualité est l'affaire de tous



Afin de renforcer la démarche qualité, nous allons déployer une plateforme qualité : AGEVAL. Elle va nous permettre de sécuriser la gestion documentaire, de réaliser des enquêtes et audits, de traiter les réclamations des résidents et familles et de déclarer les événements indésirables.

Au cours du mois de juin, tous les agents de l'établissement seront formés à son utilisation. Comme vous le verrez, AGEVAL est un outil ergonomique et intuitif, très facile d'utilisation. Il va devenir le principal outil de communication au sein de l'établissement.

Améliorer la prise en charge optique et auditive



Expérience réussie pour le bus Optical Center qui permet d'amener à domicile les services d'un opticien et d'un audioprothésiste.

Ce bus viendra régulièrement dans l'établissement pour pouvoir réaliser les prescriptions des résidents sans qu'ils aient à se déplacer.

La ferme à l'EHPAD

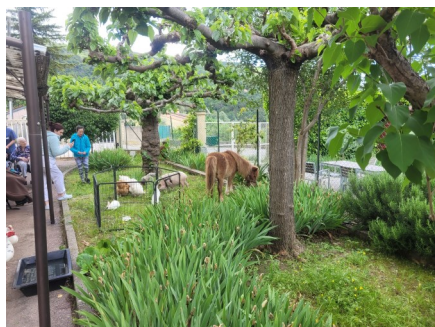
Le 17 mai, l'EHPAD a accueilli les animaux de « Une ferme chez vous ». Installés dans le jardin, les résidents ont pu partager un moment privilégié de proximité avec les animaux. Poney, lapins, mouton, poules, canes et cochon ont suscité l'intérêt et provoqué les échanges. Stimulation des sens et visages éclairés. Un beau moment de partage entre les résidents, les animaux et les personnels de l'établissement.



L'enjeu est important dans cette rencontre. En effet, la présence de l'animal permet à la personne âgée de rester en contact avec la réalité, en améliorant ses capacités d'attention, de mémoire, de concentration et de discernement. La relation à l'animal soulage la détresse émotionnelle liée à la perte d'autonomie car l'animal est capable de réciprocité et d'affectivité.

L'animal fait le lien avec les résidents et sa présence vise à diminuer les troubles du comportement des personnes touchées par l'Alzheimer, renforcer leur estime personnelle et leurs capacités psychosociales.

Une belle expérience à renouveler très vite !



**Un grand merci à
Anne-Laure,
Catherine et Vanessa
pour avoir organisé
cette activité.**



Journées hygiène des mains

C'est maintenant depuis plusieurs années un rendez-vous acté : le 5 mai est la journée mondiale de l'hygiène des mains. Comme chaque année, une campagne de sensibilisation a été réalisée à La Fontouna.

En encourageant une culture de l'hygiène des mains parmi les professionnels de la santé, cette campagne aspire à réduire les taux d'infections associées aux soins, à améliorer la sécurité des résidents et à renforcer la qualité des soins.



Merci à l'ensemble du personnel pour sa participation et félicitations pour leurs très bons résultats au quizz



Cette année le 5 mai étant un dimanche, divers événements internes ont été organisés tout au long du mois de mai : campagne d'affichage, quizz interactif et atelier de pratique de la solution hydroalcoolique.

Des moments sympatiques de partage à la fois conviviaux et pédagogiques comme en témoignent les images ci-dessous.

Nous remercions également la société ORRU pour nous avoir prêté gracieusement la boîte à lumière bleue.

BRAVO



Retrouvez le SHA (solution hydro alcoolique) dans 4 vidéos :



Ma vie, mon œuvre



Mes atouts charme



Peace and Love



La vérité sur l'affaire SHA



**PROCHAINS
EVENEMENTS :**

- Conseil de la Vie Sociale le jeudi 18 juin à 15H30
- Forum des Familles le jeudi 18 juin à 17H30 suivi d'un apéritif



Retrouvez-nous
sur le web !
lafontouna.fr

Olympiades des aînés 2024

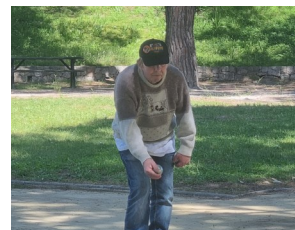


Paris a les jeux olympiques, Nice a les olympiades des aînés !

La FNADEPA organise du 24 mai au 14 juin 2024 la première compétition sportive entre personnes aidés et aidants professionnels des établissements sociaux et médicaux sociaux.

Cet événement hors norme a pour ambition de lutter contre la sédentarité, de prévenir la perte d'autonomie, de décroiser et de changer le regard sur l'âge et le handicap.

3 résidents et 2 agents de La Fontouna ont participé le 31 mai à l'épreuve de pétanque. Une journée placée sous le signe du sport et de la bonne humeur accompagnée d'un très beau résultat pour l'établissement qui, après s'être qualifié pour la finale, remporte la seconde place du podium !



Laïcité et fonction publique

Le principe de laïcité repose en France sur 3 piliers :

- la liberté de conscience
- l'égalité des citoyens
- la neutralité de l'Etat à l'égard des religions

Un référent laïcité a été désigné au sein de l'établissement.

Son rôle est de vous conseiller, vous appuyer en cas de difficulté / question avec un collègue, un prestataire, un usager. Tout agent ou stagiaire ainsi que l'encadrement peut saisir le référent.

Quelles sont les implications ?

Pour les agents du service public :

Tout agent du service public a un devoir de stricte neutralité. Il doit traiter de manière égale toutes les personnes et respecter leur liberté de conscience. Le fait pour un agent public de manifester ses convictions religieuses dans l'exercice de ses fonctions constitue un manquement à ses obligations professionnelles. Il appartient aux responsables de services de faire respecter l'application du principe de laïcité dans l'enceinte de l'établissement.

Pour les usagers :

Tous les usagers sont égaux devant le service public. Ils ont le droit d'exprimer leurs convictions religieuses dans les limites du respect de neutralité du service public, de son bon fonctionnement et des impératifs d'ordre public, de sécurité, de santé et d'intégrité. Les usagers ne peuvent récuser par exemple un agent public ni exiger une adaptation du fonctionnement du service. Les convictions des usagers sont prises en considération dans le respect des règles du service public. Les usagers ont le droit de participer à l'exercice de leur culte sous réserve des contraintes liées au bon fonctionnement du service public hospitalier.

En cas de doute, question, difficulté :

contactez le référent laïcité

Caroline LEMAY

☎ : 04.93.91.72.00

✉ : rh@lafontouna.fr